

CHAMBARON SUR MORGE PENSE À VOTRE SÉCURITÉ



AYEZ les bons Réflexes :

- **EN CAS D'ABSENCE**
- **PROTEGER VOTRE DOMICILE**

EN CAS D'ABSENCE

- Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien....).
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Vous quittez votre logement pour quelques jours ou plusieurs semaines, habituez-vous à contacter vos services de gendarmerie 48h au moins avant votre départ et opter pour l'opération :

« TRANQUILLITE VACANCES »

- ❖ Télécharger le formulaire sur le site de la mairie dans l'onglet « sécurité » et porter le à la gendarmerie de Combronde.

Cette option déclenchera les passages fréquents de patrouille qui surveilleront votre domicile.

**Plus nous serons nombreux à le faire et
plus cette surveillance sera efficace**

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisée tout au long de l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveillez votre domicile seront

Quelques précautions contre le cambriolage

1 ▶ Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé

2 ▶ Fermez vos volets (ou clayettes)
Remplacez ceux qui sont cassés

3 ▶ N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue

4 ▶ Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

5 ▶ Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile

6 ▶ Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.



7 ▶ Installez des dispositifs de sécurité passive

8 ▶ Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

9 ▶ Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur

10 ▶ Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce

11 ▶ Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur

12 ▶

Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage



Les référents de votre commune sont des administrés comme chacun de vous. Ils vous préconisent quelques conseils.

Si vous êtes témoin de faits de : **VENDALISMES**

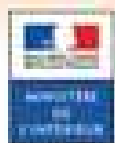
INCIVILITES

VIOLENCES

TAGGS

CAMBRIOLAGES

N° URGENCE 17 OU 112



**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :**

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**